

Vers la formation permanente des instituteurs de Côte d'Ivoire

C. BLANZIN (Côte d'Ivoire)

Pour bien comprendre l'importance que peuvent jouer le recyclage et la formation continue en Côte d'Ivoire, il faut avoir un aperçu des problèmes qui se posent à ce pays en voie de développement.

Au lendemain de l'indépendance, un effort important a été fourni pour obtenir une scolarisation rapide. Ceci ne s'est pas fait sans poser de nombreux problèmes graves :

- insuffisance du nombre des maîtres ;
- faible niveau de qualification de ceux-ci ;
- classes pléthoriques ;
- faible densité de l'encadrement administratif et pédagogique ;
- disparité importante des taux de scolarisation.

Il est apparu d'autre part indispensable de contrebalancer un certain nombre de facteurs d'insuffisance ou d'inadaptation pédagogiques. Les facteurs pédagogiques se trouvent bien entendu conditionnés par tous les problèmes posés par le contexte psychosociologique et linguistique.

Avant l'introduction de l'enseignement télévisuel, un certain nombre de solutions classiques avaient été avancées en vue d'améliorer la situation. Mais le prix de revient de celles-ci et leur faible rentabilité ont entraîné le recours à des moyens plus radicaux et plus efficaces. "La prise en considération des nécessités politiques et nationales a conduit à penser que la télévision scolaire prolongée en télévision éducative constituerait l'instrument le plus adéquat d'une action culturelle permanente et étendue à l'ensemble de la communauté ivoirienne".

On peut estimer qu'en 1973-74

1225 classes CP1 (section maternelle grande section)

972 classes CP2 (cours préparatoire)

et 580 classes CE1 seront équipées de téléviseurs ; et qu'aux environs de 1977 toutes les classes pouvant recevoir la télévision

seront dans le système. (En 1980, 16.424 classes pour un effectif global de 720.000 élèves scolarisés). On pense dans les milieux généralement bien informés que la scolarisation totale des enfants de 6 à 11 ans sera effective en 1986.

Parallèlement à la réalisation de ce programme général concernant l'enseignement primaire, la mise en place progressive des moyens nécessaires à l'utilisation pour celle-ci de la télévision permet le développement concomittant de l'éducation post-primaire des jeunes et de la formation permanente des adultes et notamment des enseignants.

C'est donc dans ce contexte qu'un dispositif de recyclage des instituteurs a été mis en place dès la rentrée 1972. Il touche 17.000 maîtres environ (enseignement public et privé) (13.000 sont informés par la télévision et 4.000 par la radio).

Chaque mercredi après-midi, les enseignants se réunissent, sous la direction d'animateurs formés durant l'été, pour suivre deux émissions de 30 minutes (télévision ou radio). Ces émissions portent sur le français, l'éducation de base, la psychopédagogie et la mathématique (et dès 1974, l'étude du milieu).

La mathématique, qui nous concerne ici, a été introduite à l'école élémentaire plus particulièrement dans les classes télévisuelles. Il devenait donc nécessaire d'informer tous les maîtres de Côte d'Ivoire.

Le recyclage a d'abord été prévu sur deux ans ; mais il s'est avéré très vite qu'il s'agissait plus d'un "cyclage" et que le temps estimé était trop court, surtout avec des maîtres à faible niveau de qualification.

Pour mener à bien cette information mathématique et psychopédagogique nous avons disposé de 15 émissions de télévision et de 15 émissions de radio (durée moyenne 30 minutes).

Les 15 émissions (dans l'ordre) sont :

- 1) La mathématique par le jeu
- 2) Codage et décodage
- 3) Des éléments aux ensembles
- 4) L'enfant et l'espace
- 5) Déplacements sur quadrillage
- 6) Appartenance et inclusion
- 7) Partout des relations
- 8) Divers types de relations
- 9) Opérations sur les ensembles

- 10) Aider à apprendre (en coproduction)
- 11) Les petites machines
- 12) Classer
- 13) Ranger
- 14) Du calcul à la mathématique
- 15) Numération

Ces émissions de télévision et de radio doivent avoir le même contenu à cause du recyclage frontal.

En outre, un cours programmé et une cinquantaine d'articles ont été publiés dans un supplément pédagogique inséré dans le journal hebdomadaire du parti unique (l'abonnement est obligatoire pour tous les fonctionnaires). Il est évident que ces 15 émissions (de télévision et de radio) ne pouvaient, même avec un programme réduit, permettre une continuité dans l'information. D'autant plus qu'il fallait mener de front une information théorique et pratique, dispensée d'une façon lente et très progressive.

Cette continuité ne pouvait exister qu'au niveau de documents écrits. D'après les directives ministérielles, les maîtres devaient y consacrer deux heures de travail personnel par semaine. C'est donc toute une combinatoire qui a été mise sur pied. Voici comment elle a été décrite aux instituteurs lors d'un communiqué diffusé au début de l'année.

"... Les émissions font partie d'un tout indissociable. On ne peut bénéficier pleinement du recyclage en mathématique si l'on se contente de suivre uniquement les émissions de télévision et de radio. Par leur intermédiaire, il n'est pas possible de donner un cours de mathématique complet. Ces émissions ne peuvent la plupart du temps que permettre des synthèses et des mises au point. Par contre, afin que le maître investisse rapidement dans sa classe ses nouvelles connaissances, une place importante est laissée à des illustrations pédagogiques.

Les directives ministérielles nous faisaient un devoir d'informer tous les maîtres de la Côte d'Ivoire quel que soit le niveau auquel ils enseignent. Il en résulte que le programme arrêté cette année intéresse tous les maîtres. Néanmoins, il est certain que ceux du CP1 et CP2, télévisuels ou non, seront largement privilégiés en ce sens qu'ils auront la totalité des connaissances leur permettant de dominer leur enseignement en grande partie axé sur les activités prénériques et numériques.

A côté des données concernant les objectifs à court terme les maîtres auront des informations qui leur permettront de prendre conscience que le recyclage n'est qu'une étape. Il doit tendre ensuite vers une formation continue. Pour cette raison, ils rencontrent des données mathématiques et psychopédagogiques qui ne seront utilisables qu'un peu plus tard.

Dans le but d'homogénéiser la formation du corps enseignant de la Côte d'Ivoire, les futurs maîtres des Centres d'animation et de formation pédagogique et de l'Ecole normale d'Instituteurs sont appelés à suivre ces émissions dans le cadre et avec les méthodes d'études qui leur seront propres.

Quant aux maîtres en exercice, ils trouveront périodiquement dans "Fraternité-Hebdo" divers documents :

- cours programmé avec test permettant une auto-évaluation ;
- fiches de travaux pratiques ;
- textes de synthèse avec exercices ;
- articles portant sur des problèmes psychologiques et diverses suggestions pédagogiques.

Comme nous le précisons précédemment, le dispositif de recyclage en mathématique forme un tout cohérent. On peut suggérer la méthode de travail suivante. Une première étape de travail personnel durant laquelle il est recommandé :

- 1) de corriger le test du dernier programme publié ;
- 2) d'étudier, le crayon en main, le nouveau programme, d'en vérifier les réponses puis de faire le test correspondant ;
- 3) enfin, d'exécuter les instructions de la fiche de travaux pratiques.

Après ce travail, le maître sera en mesure de regarder et d'écouter avec profit les émissions. Cette deuxième étape correspond au travail de groupe dont nous vous avons amplement parlé en d'autres occasions. Enfin, après les échanges avec les collègues, il est recommandé de poursuivre seul son étude, par un travail de mise au point définitif, c'est la troisième étape qui devrait vous permettre de lire les articles de récapitulation, de synthèse, ou tout autre texte ayant un caractère plus général. . . ."

Néanmoins de nombreuses prises de conscience par les maîtres ont résulté de cette action :

- nécessité du recyclage ;
- nécessité du travail personnel en mathématique ;
- nécessité d'effectuer des efforts de transfert au niveau des activités de classe ;
- nécessité du travail d'équipe, en particulier de tenir compte de l'information apportée par les jeunes maîtres débutants dont la compétence mathématique (toute relative) peut être très utile aux maîtres en exercice.

L'introduction de l'enseignement télévisuel en Côte d'Ivoire est plus qu'une simple application de moyens techniques modernes à l'enseignement des élèves et à la formation des maîtres. Une telle entreprise a une énorme signification pour le monde entier, et particulièrement dans les régions où se posent des problèmes parfois tragiques pour la formation de leur population.

Par ce média, l'éducation pourra dépasser le cadre scolaire pour devenir global et permettre de ne pas couper l'enfant de la société. D'autres retombées non négligeables pourraient être enregistrées, notamment le fait que l'enseignement télévisuel pourrait rétablir le maître dans son véritable rôle d'animateur et que ces moyens audiovisuels pourraient permettre l'extension d'une pédagogie renouvelée. La preuve est en train de se faire que la technologie moderne peut donner au système éducatif la souplesse d'adaptation indispensable à l'évolution rapide des conditions socio-économiques dans les pays en pleine mutation.